Villiers-Saint-Frédéric le 30 juin 2021

Chères adhérentes, chers adhérents,

La saison 2020 /2021 se termine dans quelques jours, nous l'avons prolongée pour que vous puissiez vous retrouver, reprendre vos activités et revoir vos enseignants.

Globalement la reprise est dynamique et nous sommes ravis de revenir petit à petit vers une vie plus riche. Bien sûr chacun sait les perturbations que la pandémie a produites cette année encore. A la différence de l'an dernier où pendant 10 semaines toutes les activités se sont arrêtées, cette année, certaines activités extérieures, intérieures, enfants, adultes ont pu être maintenues, d'autres non. Bref quasiment aucune activité n'a vécu les mêmes perturbations au même moment.

Le bureau a recensé chaque semaine les activités qui ont pu être suivies par les adhérents. Cela permet d'établir que certaines activités ont eu lieu à 100% (ex: pétanque) et d'autres à 10% (ex: aïkido adulte).

Nous tenons aussi à confirmer qu'avec l'accord du conseil d'administration de VSC nous avons garanti 100% des salaires de nos enseignants salariés. Cependant le remboursement de l'état est de l'ordre de 50% ce qui laisse une charge importante pour l'association.

Mais nous sommes convaincus que chacun d'entre vous partage notre engagement vis à vis de nos enseignants.

Etant solidaire à la fois des adhérents et des enseignants, et soucieux d'assurer la pérennité de l'association, le bureau propose une remise **individuelle** de 80% au maximum à défalquer éventuellement de la cotisation 2021-2022. Les remises ne sont pas applicables pour les **adhésions et licences**.

Cette proposition a été votée le 12 juin par le conseil d'administration.

Voici comment le bureau a procédé pour calculer la remise du montant de chaque activité pour chacun d'entre vous (ce qui vous donnera un avoir que vous pourrez utiliser pour vos activités cette année). :

- ❖ S'il y a eu peu de cours → votre remise sera de 70%
- ❖ S'il y a eu 1/3 des cours → votre remise sera de 50%
- ❖ Si les cours ont été proposés en visio → votre remise sera de 20%
- ❖ Si les cours ont été donnés → pas de remise

Les remises ne seront valables que jusqu'au 31 octobre 2021.

❖ Le coût total estimé de ces remises est de 49 578 €.

Merci de ne pas établir les chèques avant de connaître le montant de votre remise toutes activités confondues. Cette information sera disponible le jour du forum, le 4 septembre.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et restons à votre écoute pour toute suggestion. Je tiens à remercier Elisabeth, Marie, Martine, Michel, Alexandre, Olivier et Georges membres du bureau ainsi que chaque responsable d'activité pour leur disponibilité et leur ténacité à maintenir un maximum de vie associative.

Bonne fin de saison, bonnes vacances et à très bientôt

Xavier Decoopman Président de Villiers Sport Culture